



Pas un trimestre de plus, pas un euro de moins !

Retraites : 20 ans de régressions, ça suffit !

Les parlementaires doivent entendre les salariés !!

Après un « vote étriqué » par une courte majorité des parlementaires, le Sénat a rejeté à l'unanimité le projet gouvernemental sur les retraites. Cet événement rarissime démontre la fragilité des arguments de ceux qui portent ce projet injuste, cela conforte les salariés et l'opinion publique qui refuse cette contre réforme.

**Travailler jusqu'à 66 ans ou plus :
pas question !**

Le gouvernement veut allonger jusqu'à 43 ans la durée de cotisations pour la génération née à partir de 1973. Ce projet est inacceptable !
L'âge moyen d'accès au 1^{er} emploi est de 23 ans, la réforme conduira à un âge de départ à 66 ans et plus ou à une retraite de misère !
Un jeune sur 4 ne trouve pas d'emploi !
Un salarié sur 2 n'est plus en activité à 60 ans.

Retraités : Non à la baisse du pouvoir d'achat !

Le gouvernement retarde de 6 mois la revalorisation des pensions des retraités et leurs supprime des avantages fiscaux.

Les femmes sont encore plus pénalisées !

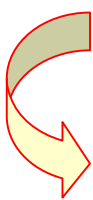
Aujourd'hui, les femmes ont déjà des retraites plus basses que les hommes. L'allongement de la durée de cotisation les pénalisera encore plus.

Pénibilité ?

Les mesures sur la pénibilité n'auraient qu'une portée très limitée sur les salariés concernés (femmes, jeunes...).
Exemple : une carrière complète de travail pénible conduirait, au mieux, à un départ à 60 ans, avec des conditions très restrictives.
Elles risquent de remettre en cause les départs avant 60 ans déjà acquis dans certains secteurs.

Retrait de la contre réforme des retraites,

Exigeons des mesures de progrès social pour une retraite de haut niveau !

- 
- ☞ Pour le retour à la retraite à 60 ans à taux plein en créant les conditions d'un retour aux situations antérieures à 1993
 - ☞ Pas de retraite inférieure au SMIC
 - ☞ Pour le retour aux 10 meilleures années dans le privé et une vraie reconnaissance de la pénibilité.
 - ☞ Pour la suppression des exonérations de cotisations patronales

Emploi - salaire - retraite : tout est lié !

Le financement des retraites nécessite d'assurer un vrai emploi à tous, d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser réellement le SMIC.

Le texte revient à nouveau à l'Assemblée Nationale à compter du 19 novembre et serait soumis à un vote le mardi 26 novembre. C'est ce jour-là que devant l'Assemblée Nationale nos organisations syndicales appellent à un rassemblement. **Dans ces conditions, la mobilisation reste plus que nécessaire.**

**Dans la continuité des actions des 10 septembre et 15 octobre,
les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires
appellent à se rassembler le **mardi 26 novembre 2013**
à 17h30 devant la Préfecture au Puy en Velay**